



→ En octobre 2024, le graffeur Jace laissait son empreinte à La Motte-Servolex avec les "gouzous"... L'aventure continue avec la "Nuit de la Création" pour découvrir d'autres artistes et de nouvelles fresques urbaines.



DOSSIER

Forêt : l'équilibre entre protection et entretien

P. 4-5



SOLAIRE CITOYEN

"Energicimes" : le collectif citoyen plein d'énergie !

P. 7



CULTURE

Spectacle vivant : embarquez pour l'émerveillement

P. 13



*Quand fleurissement rime
avec biodiversité...*



*L'artiste nantais KORSé a habillé le
M.U.R. sur l'esplanade Pergaud... avant
une nouvelle fresque pour la Nuit de la
Création samedi 4 octobre.*



*Les berges du Nant Bruyant en centre-ville,
bientôt un an après leur renaturation.*



C'est ma ville,
le magazine de La Motte-Servolex
Publication trimestrielle éditée
par la ville de La Motte-Servolex

Directeur de la publication :
Luc Berthoud,
maire de La Motte-Servolex

Rédaction :
Cécile Ronayette.
04 79 65 17 84

communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation :
Suhas Tupe

**Distribution dans les boîtes
aux lettres de la ville :**
Tonton Livraison et Filip'

Impression :
imprimerie Gonnet

Crédits photos :
ville de La Motte-Servolex,
Laure Fromentin.

Couverture :
Fresque du graffeur Jace, avec les
"gouzous", salle Les Pervenches.

Tirage :
6 500 exemplaires

Dépôt légal :
septembre 2025

36 avenue Costa de Beauregard
BP 20043

73292 La Motte-Servolex cedex
www.mairie-lamotteservolex.fr



P.4-5

DOSSIER

Forêt : l'équilibre entre protection et entretien

P.6

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des actions labellisées

P.7

SOLAIRE CITOYEN

"EnergiCimes" : le collectif citoyen plein d'énergie !

P.8-9

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

P.10

QUARTIER D'ÉTÉ



P.11

À DÉCOUVRIR

P.12

AGRICULTURE

"À la campagne, cultivons le respect"

P.13

CULTURE

Spectacle vivant : embarquez pour l'émerveillement

P.14

ACTUALITÉS

P.15

ÉTAT CIVIL

& CONSEILS MUNICIPAUX

P.16

EN IMAGES



*Inauguration des deux espaces de stationnements sur la colline de l'église, suite aux managements de désimperméabilisation
Samedi 28 juin.*

*Chère Madame,
Cher Monsieur,*

Après un été riche en animations organisées à La Motte-Servolex, à l'exemple des "soirées concerts de la villa", du festival de folklore et du cinéma en plein air au parc Henry Dunant avec la projection d'un film familial, il convient, comme il est de tradition, de dresser un premier bilan de la rentrée 2025-2026.

Pour les plus jeunes, les enseignants et les agents du service scolaire/périscolaire, septembre est synonyme d'une rentrée studieuse au sein de nos établissements scolaires dont certains ont eu de réelles modifications, comme la végétalisation de la cour de l'école élémentaire Le Picolet. Je pense également aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis accueillis à La Motte-Servolex qui, pour beaucoup, passeront dans les prochains mois diplômes et examens.

Les activités et spectacles culturels reprennent avec une saison qui s'annonce une nouvelle fois très riche et diverse. Avec tous les agents et élus, je vous donne rendez-vous, en centre-ville, le samedi 4 octobre pour la 18^{ème} édition de la Nuit de la Création, sur le thème des cultures urbaines.

Les associations entament également une nouvelle saison et vous avez pu constater leur dynamisme lors de la journée du samedi 6 septembre, organisée exceptionnellement au gymnase Pierre de Coubertin, du fait des travaux de rénovation énergétique en cours à la halle Didier Parpillon et au boulodrome.

Construits dans les années 1990, ces équipements municipaux sont restaurés en profondeur pour un meilleur confort des utilisateurs et une économie des dépenses d'énergie. Ces aménagements font suite à une rénovation identique déjà réalisée à l'école élémentaire Louis Pergaud et au gymnase Pierre de Coubertin.



De leurs côtés, les travaux du Réseau de Chaleur de la Cluse Chambérienne (R3C), alimenté par des énergies renouvelables et de récupération, se poursuivent encore pour quelques semaines. Le chantier avance à un rythme soutenu et nous sommes conscients que ces travaux impactent les riverains et changent, temporairement les habitudes de circulation de chacun. Les entreprises font le maximum pour déranger le moins possible notre quotidien.

Pour toujours, construire un avenir durable, les premières récoltes sur le terrain de la future ferme maraîchère ont débuté avec une production de légumes destinée à confectionner les repas de la cuisine municipale, en agriculture biologique et en circuit court !

bien cordialement,

Luc BERTHOUD
Maire de La Motte-Servolex
Conseiller départemental de la Savoie.



La ville a réuni les acteurs de la forêt pour un temps de concertation sur le plan de gestion forestière – Mardi 8 juillet.



Le verger conservatoire au cœur de la forêt communale.



Îlot de sénescence : la forêt évolue naturellement, c'est une formidable richesse en terme de biodiversité (insectes, habitat pour les chauves-souris...).



Le relascope à chaînette permet de mesurer le volume d'un peuplement d'arbres sur une parcelle en forêt.

Forêt : l'équilibre entre protection et entretien

Mille hectares de forêt habillent majestueusement le massif de l'Épine, soit un tiers du territoire motterain. La commune est propriétaire de cinq-cent-trente hectares. Confiée en gestion à l'Office National des Forêts (ONF), la forêt est le théâtre d'enjeux importants tout en étant un espace d'accueil : randonneurs, sportifs, chasseurs, exploitants forestiers, scientifiques. L'ONF, la commune et ses partenaires travaillent actuellement sur le prochain plan de gestion forestière qui déterminera pour les vingt ans à venir les différentes actions (plantations, coupes...) en fonction d'un état des lieux actuel.

La futaie irrégulière : une force

Le dérèglement climatique a permis aux scolytes (insectes autochtones) de se développer considérablement. En creusant des galeries sous l'écorce pour déposer leurs œufs, les femelles condamnent les résineux en moins de 3 mois. Ils sont coupés et valorisés au mieux en bois de charpente, de palette ou en bois énergie. Organisée en futaie irrégulière, c'est-à-dire composée d'arbres d'âges, d'essences et de tailles variés, la forêt motteraine ne se retrouve pas totalement "toute nue" face à ce dépérissement.

Des plantations adaptées

La régénération naturelle à partir des semences des arbres encore en place reste privilégiée. Cependant, pour augmenter la diversité et la capacité de résilience de la forêt, les plantations sont nécessaires. La Motte-Servolex a engagé un programme de repeuplement de mille arbres par an sur treize ans : un mélange de feuillus, chênes, tilleuls, érables ainsi que des résineux, pins sylvestres et mélèzes, plus adaptés à la chaleur. L'ONF utilise des modélisations climatiques d'organismes de recherche pour le choix des espèces. Les coupes rases sont interdites, sauf en cas de dépérissement massif.

Quand prédation et nature font bon ménage

Les nouveaux plans doivent être protégés par des grillages afin d'éviter d'être mangés par les ongulés (chamois, chevreuil, cerf) présents dans le massif de l'Épine. L'activité de l'Association communale de chasse agréée permet de réduire la pression du gibier sur les jeunes arbres, nécessaire à l'équilibre sylvo-cynégétique de la forêt (consiste à rendre compatible la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et la pérennité des activités sylvicoles).

Le lynx et le loup (espèces protégées), présents ou de passage sur le secteur,

sont les prédateurs naturels du chamois et du chevreuil et permettent également de maintenir cet équilibre.

Protéger la biodiversité

Cinq placettes à gélinottes et faune sauvage de 1 500 m² chacune ont été réalisées. Dix îlots de sénescence, soit vingt-six hectares, se caractérisent par des emplacements où la ville laisse la forêt évoluer naturellement : le bois mort sur pied et au sol représente une formidable richesse en terme de biodiversité. Le nouveau plan de gestion forestière prévoit déjà d'augmenter la part d'îlots de sénescence dans le massif. La mare de 200 m² favorise l'habitat des tritons, grenouilles, crapauds et libellules. L'hôtel à insectes héberge les petites bêtes de la forêt.

Verger conservatoire

Il est composé de soixante arbres (pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers, plaqueminières, cognassiers...) sur une parcelle de 4 000 m². Ce verger est un véritable réservoir de biodiver-

sité, il favorise la présence des oiseaux, abeilles, insectes... Un troupeau de moutons se charge de son entretien naturel.

Faciliter le travail des forestiers

L'activité économique fait partie des enjeux de la forêt : bois d'œuvre, de charpente et de chauffage. Les forestiers peuvent se déplacer sur plus de trente kilomètres de routes ou pistes forestières adaptées et disposent de six places de dépôt pour stocker les troncs.

La forêt nous protège

La forêt est un véritable réservoir d'eau et de biodiversité. Les arbres filtrent l'eau, les sources captées sont protégées par des périmètres de protection où l'activité est réglementée afin de ne pas générer de pollution. Les arbres évitent les glissements de terrains et atténuent le risque de chute de blocs. La forêt nous protège...alors protégeons et respectons là !

ENTRETIEN

"Associer les usagers, pour une forêt bien gérée"

Rencontre avec le maire Luc Berthoud



"À l'heure de renouveler la démarche pour un nouveau plan de gestion forestière, nous avons souhaité rassembler tous les acteurs de l'espace forestier pour un moment commun de concertation avec

l'Office National des Forêts. La forêt, c'est un massif, il est donc important de se parler avec les communes voisines, les exploitants forestiers, les représentants des associations de chasse, de sport et de loisirs. Travailler tous ensemble nous permet d'éviter des conflits et d'arriver à un consensus sur le fait que la forêt est un lieu à préserver. Les aménagements de demain ne sont plus ceux d'hier pour assurer le renouvellement durable de la forêt. Par exemple, le scolyte et le dérèglement climatique nous obligent à planter des arbres adaptés aux nouvelles conditions. Ce futur plan de gestion forestière validera les actions à mettre en œuvre, de manière concertée, dans une démarche de pérennité de la forêt, avec le respect des engagements de gestion durable".



Se promener en forêt est un vrai plaisir ? Respectons les consignes !

- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas s'aventurer dans les zones temporairement fermées par des travaux forestiers (routes, pistes, sentiers et même en plein cœur de la forêt).
- Tenir les chiens en laisse.
- Ne pas jeter de déchets.
- Respecter les arbres et le mobilier.
- Ne pas allumer de feux hors des places de feu autorisées et équipées.

INTERVIEW

Rencontre avec Florence Vinit-Dunand, aménagiste à l'Office National des Forêts (ONF)



Quel est votre rôle ?

Je suis cheffe de projet aménagement au sein du service forêt de l'ONF, agence Savoie Mont-Blanc. Je m'occupe de la rédaction des plans de gestion forestière.

Avec qui travaillez-vous ?

Plusieurs collègues de l'ONF sont impliqués dans cette démarche, comme les services "bois", "restauration des terrains de montagne"... Je travaille aussi avec Sébastien Laquet, qui est garde forestier, pour réaliser un bilan du précédent plan ainsi qu'un état des lieux. Nous rencontrons également les propriétaires ainsi que les représentants des usagers de la forêt pour recueillir leurs demandes.

Comment définir le plan de gestion forestière ?

C'est un document obligatoire, technique et réglementaire qui se base sur l'état actuel de la forêt pour permettre aux propriétaires forestiers de planifier la gestion de leur forêt en se fixant des objectifs économiques, environnementaux, de sécurité... Il garantit la multifonctionnalité de la forêt et sa gestion durable. Il prévoit tous les travaux nécessaires pour les vingt ans à venir : coupes de bois, plantations, créations de pistes forestières... Le garde forestier met en œuvre les actions prévues dans le plan.

Quels sont les enjeux ?

Ce plan doit considérer l'aspect économique de la forêt avec la production de bois. Il permet de lutter contre la crise sanitaire et le dérèglement climatique avec une programmation de plantations adaptées. Il prévoit également les aménagements nécessaires pour accueillir le public, protéger la biodiversité, préserver la qualité de l'eau, des paysages et du patrimoine. Un volet permettant la prise en compte des risques naturels et la menace des incendies est également détaillé.





Quatre ateliers thématiques réunissant les services de la collectivité, le maire, et Loïc Lepage (conseiller accrédité par l'ADEME) se sont déroulés au printemps afin de faire de point sur les nouvelles actions déployées depuis 2021.

Des actions labellisées

En 2021, la ville accédait directement au niveau trois étoiles du label "Territoire Engagé Transition Écologique" sur le volet "Climat Air Énergie". En 2025, la commune entreprend sa démarche de renouvellement du label, qui permet de faire le point sur les actions en cours ces dernières années et de programmer des objectifs pour une véritable politique territoriale de transition écologique.

Planifier sa transition écologique

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en adaptant le territoire et leurs infrastructures au changement climatique. Le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" porté par l'ADEME les accompagne en ce sens tout en valorisant leurs progrès. Forte de plus de quinze ans d'une politique clairement axée sur les actions en faveur du développement durable, La Motte-Servolex s'est lancée dans l'aventure dès 2020.

Une démarche rigoureuse et encadrée

Ce label récompense et valorise les actions exemplaires développées sur le territoire via un référentiel baptisé "Climat Air Énergie". La collectivité est aidée par un conseiller technique qui passe au peigne fin toutes les réalisations afin de les valoriser dans le référentiel. En mai et juin, des ateliers thématiques réunissant les agents de la ville et du CCAS ont permis de faire le point sur les nouveautés depuis 2021. Le plan d'actions sera inscrit à une pro-

chaine séance du conseil municipal. Dès cet automne, la commune pourra ainsi se présenter au renouvellement de ces trois étoiles.

Quelques réalisations phares

- Aménagements en faveur de la biodiversité : haies vives, zéro pesticide, prairies fleuries, écuraducs, hôtels à insectes, mares, rucher communal, bacs potager, refuges LPO...
- Gestion durable de la forêt communale : placettes à gélinottes, îlots de sénescence, plantations diversifiées, filière bois-énergie...
- Soutien aux bonnes pratiques agricoles : plantations d'arbres et de haies sur les exploitations, foire bio...
- Renaturation de places, parkings et cours d'écoles.
- Rénovation énergétique de gymnases et d'écoles.
- Suivi des consommations énergétiques des bâtiments municipaux.
- Passage de l'éclairage public en système LED.
- Création d'un parc nature et réhabilitation de la zone humide dans le cadre de la construction de l'éco hameau.
- Déploiement des structures de récu-

pération de l'eau de pluie.

- Raccordement au réseau de chaleur pour le chauffage urbain.
- 950 subventions attribuées aux particuliers pour l'achat de vélo à assistance électrique.
- ... et bien d'autres encore !

Repères

- "Territoires en Transitions" est une start-up d'État portée par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).
- Le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" accompagne et mobilise l'ensemble des équipes de la collectivité qui bénéficie depuis 2020 d'une méthode, d'outils opérationnels et d'un accompagnement sur-mesure.
- Loïc Lepage est conseiller accrédité par l'ADEME, il accompagne la collectivité dans la démarche. Anthony Perrin, responsable du service environnement et développement durable, relaie et coordonne les actions entre les différents services de la ville et du CCAS.



territoiresentransitions.fr

"EnergiCimes" : le collectif citoyen plein d'énergie !

En juillet 2019, la ville affirmait son soutien à EnergiCimes en participant au capital de cette Société par Actions Simplifiée (SAS) dont les statuts sont similaires à ceux d'une coopérative. L'appel à adhésion lancé à ce moment par les bénévoles a remporté un beau succès. Plusieurs collectivités, entreprises et de nombreux habitants ont partagé l'intérêt de la dynamique pour le développement des énergies solaires en achetant des parts.



En partenariat avec la ville et le Tennis club, EnergiCimes a inauguré la centrale solaire située sur la toiture du bâtiment des tennis couverts – Dimanche 6 juillet.

Des bénévoles motivés

"Au départ nous étions un groupe de quatre personnes motivées pour créer une structure et développer le photovoltaïque dans le bassin chambérien" explique Benoît Leclair, président d'EnergiCimes. Depuis, l'idée a fait son chemin car EnergiCimes rassemble deux-cent-trente-deux actionnaires avec un capital de quatre-cent-vingt-et-un-mille euros. La société est administrée par une vingtaine de bénévoles répartie en trois groupes de travail.

Un collectif citoyen sur le terrain

"Nous sommes constamment en recherche de nouvelles toitures de grandes dimensions, plus de 400 m², pour installer des panneaux solaires" précise Benoît Leclair. Lorsqu'une toiture a été identifiée, des rencontres sont organisées entre le propriétaire (particulier, entreprise ou collectivité) et les bénévoles.

Si les études préliminaires confirment que la toiture se prête à l'installation,

EnergiCimes confie la mise en place des panneaux solaires à un installateur local. Le tout étant financé par les fonds citoyens de la société qui investira ensuite les bénéfices de la vente de l'électricité dans le développement d'autres centrales solaires.

3 000 m² de toitures équipées

EnergiCimes a déjà installé huit centrales solaires sur des toitures de collectivités, entreprises et associations du bassin chambérien, soit mille-six-cent-soixante panneaux.

Ces installations permettent de produire la consommation électrique d'environ trois-cent-cinquante foyers par an (hors chauffage électrique). À La Motte-Servolex, quatre bâtiments sont concernés. La salle Les Pervenches accueille cent-neuf panneaux et le bâtiment des tennis couverts trois-cent-quatre-vingt-dix. Emmaüs est également équipé avec deux-cent-soixante-dix panneaux ainsi que le bâtiment Supernova avec deux-cent-quatre-vingts panneaux.

TÉMOIGNAGE



"Nous avons trois toitures équipées de panneaux solaires. Depuis plusieurs années, nous prêtons à EnergiCimes la toiture de la partie Nord de la salle des ventes. La deuxième tranche aménagée en

2025 concerne le bâtiment d'accueil des dons et la partie Sud de la salle des ventes. Cette installation nous permet d'être en autoconsommation, nos besoins en électricité sont assurés et nous pouvons même revendre sur le réseau le surplus non consommé.

L'installation offre des conditions intéressantes et nous avons apprécié de travailler avec EnergiCimes. C'est un beau partenariat, en confiance".

Pierre Tamisier,
président d'Emmaüs Communauté à La Motte-Servolex

Un salarié mutualisé

Une convention a été signée par la communauté d'agglomération Grand Chambéry, la communauté de communes Cœur de Savoie, l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables), les centrales villageoises "EnergiCimes", "Le Solaret" (Cœur de Savoie) et "Perle" (plateau de la Lysse et Cœur des Bauges) ainsi que le programme LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale, dispositif de l'Union européenne qui soutient le développement des territoires). Ce partenariat permet la création d'un poste mutualisé de chargé de développement des énergies renouvelables citoyennes. Il est salarié de l'ASDER et mis intégralement à disposition des trois centrales villageoises pour développer des projets solaires citoyens sur leurs territoires.



energicimes.fr
centralesvillageoises.fr

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



Rénovations énergétiques

Renforcement de l'isolation et de l'étanchéité

Depuis le mois de mars, les deux principaux bâtiments de la plaine sportive Raoul Villot sont en chantier pour atteindre au moins 40 % d'économie d'énergie et réserver un bon niveau de confort à tous leurs usagers.

Le boulodrome

Après son "déshabillage" au printemps, il a repris forme peu à peu cet été. La toiture terminée se compose d'une couverture associant isolant, acier et faux plafonds sur la charpente existante renforcée. La verrière a été supprimée évitant ainsi l'éblouissement des joueurs et la surchauffe de la structure. Un ensemble vitré en partie Nord apportera une lumière naturelle. L'extension de 100 m² à l'Ouest accueille la centrale de traitement d'air. Les façades mêlent panneau OSB (trois couches de lamelles de bois), isolant, bacs acier et membrane d'étanchéité.

La halle des sports

La verrière du hall d'entrée a été supprimée et un nouvel espace accueille l'ascenseur. Le renfort de charpente a nécessité 1 219 mètres linéaires de profilés métalliques. Le bardage (en façade, toiture...) est terminé, il représente 5 429 m² avec une isolation renforcée.

Les travaux sur la couverture de la salle principale sont en cours actuellement. Le surfacage des sols par une couche de résine sera entrepris une fois les aménagements de toiture effectués. Les tracés au sol pour les pratiques sportives seront réalisés par la suite.

Chantier international

Un beau partenariat entre l'association Concordia et la ville



Du 4 au 18 juillet, quatorze volontaires venus du Vietnam, de Chine, Russie, Belgique, Grèce, République tchèque et France, ont participé aux chantiers internationaux Concordia proposés depuis vingt deux ans à La Motte-Servolex. Les jeunes volontaires sont encadrés par les équipes de l'association et les services de la ville pour les travaux en matinée. L'après-midi étant dédié à la découverte de la région. Cet été, ils ont réalisé différents aménagements : pose d'une clôture en bois avec un grillage pour protéger la noue paysagère dans la cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine et remplacement des ganivelles (petites clôtures basses), remise en état de la parcelle accueillant l'école de la forêt (suite à l'abattage d'arbres morts), création d'une grande fresque sur le mur Nord de la halle Charles Decroux.

Enfouissement des réseaux

Hameau du Tremblay

Les réseaux aériens d'électricité basse tension, Télécom et éclairage public sont désormais enfouis sur la portion de route entre la coopérative et l'école du Tremblay.

La convention avec le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) permet à la ville de bénéficier d'une prise en charge de 40 % du montant des travaux. À La Motte-Servolex, 74 % des réseaux sont déjà enfouis.

Plaine sportive

Espace rugby

Le terrain d'honneur de rugby, avec sa surface de 7 390 m² de jeux, a bénéficié au mois de juin dernier d'une rénovation complète. Les trous et les imperfections ont été bouchés grâce à un apport de terre, suivi d'une égalisation de la zone et du semi de gazon.



Les travaux fin juillet.



La rentrée en septembre dans une cour de récréation désimperméabilisée.

École élémentaire Le Picolet

Cour de récréation : 2 800 m² renaturés

Entièrement "décroûtée" cet été, la cour laisse place à de nouveaux espaces favorisant la biodiversité, l'ombre, la fraîcheur, l'infiltration directe de l'eau de pluie et de toiture dans le sol. La suppression du raccordement au réseau d'eau pluviale évite le risque d'inondation et permet au sol de rester frais. La noue paysagère au Sud accueillera des arbres tiges pour favoriser l'ombre. Les espaces de pratiques sportives sont équipés d'enrobés drainants. De nombreuses plantations sont prévues dans les secteurs paysagers et ludiques. En chiffres : 680 m² en plantation, 270 m² engazonnés, 1 250

petits plants couvre-sol, 1 200 plantes vivaces en massifs, 170 arbustes, 16 arbres, 21 arbres tiges. De nouveaux jeux d'équilibre, cordes, échasses seront accessibles pour les enfants ainsi que des tables et des bancs en limite des espaces arborés. Le plan d'aménagement résulte d'une concertation avec l'équipe enseignante. D'un montant de 420 500 € HT, les travaux sont financés à 60 % par l'Agence de l'eau grâce à la convention "Eau-climat, on agit" portée par le CISALB et à 20 % par le Département de la Savoie.



Réseau de chaleur

Pour le raccordement au chauffage urbain



Création de 1 300 mètres de réseau

La filiale de Dalkia, "Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry" (R3C), finance les travaux sur le territoire des quatre communes partenaires (Chambéry, Cognin, Bassens et La Motte-Servolex). Les aménagements ont débuté à La Motte-Servolex en octobre 2024.

Après les travaux menés cet été avenues Jean-Marie Michellier et Charles de Gaulle, la phase de chantier en cours concerne les avenues Costa de Beauregard et La Motte-Servolex (sur Chambéry) jusqu'au 10 octobre.

Le secteur des "Grands Champs" sera également impacté avec la fermeture du giratoire au croisement des avenues Jean-Marie Michellier, Jean Moulin et de Gaulle ainsi que des travaux rues Pierre et Marie Curie et du Fontanil.

 chaleur-urbaine-r3c.com

Voirie

Résidence Sainte-Anne



À la suite des travaux liés au déploiement du réseau de chaleur, la ville a mis une nouvelle couche d'enrobé sur cent-cinquante mètres linéaires dans la rue qui part à l'angle de la laverie jusqu'au virage en direction de l'avenue Saint-Exupéry. Le trottoir a également bénéficié d'une réfection complète et d'un élargissement pour garantir une meilleure accessibilité.

CONTACT

Services techniques 04 79 65 17 80



"Café poussettes"

Organisées par le Lieu d'Accueil Parent-Enfant "Le Petit Pont" et l'Accueil de jour "Parenthèses", ces rencontres du mardi matin en juillet ont permis aux parents, enfants de 0/4 ans et grands-parents de partager un moment agréable de jeux en extérieur.



Concerts bucoliques

Avec la villa Marie-Joséphine en toile de fond, une vue panoramique sur les montagnes et une pelouse douillette pour se poser, les "Soirées de la Villa" ont proposé quatre concerts de mai à juillet dans une douce ambiance estivale.



Randonnée contée

Le conteur Alain Roubaud a embarqué les participants le long du Nant Bruyant pour un moment unique à écouter. C'était lors d'une soirée spéciale d'histoires en plein air proposée par la bibliothèque dans le secteur du centre de loisirs.



La bibliothèque prend l'air !

Tous les jeudis matin, du 10 juillet au 28 août, les bibliothécaires se sont installés dans le secteur du Picolet avec livres, jeux de société et revues du jour pour le plus grand plaisir de tous les lecteurs.



Chantiers jeunes : job pour les 16/17 ans

Du 7 juillet au 1^{er} août, une vingtaine de jeunes encadrée par Valentin, animateur au service jeunesse cantonal, a réalisé plusieurs petits travaux d'aménagement proposés par la ville. Au programme : taille d'arbustes et de haies, désherbage manuel aux abords du lavoir de Montaugier, peinture au parc Henry Dunant (vasque et rampe des escaliers).



Atelier nature pour les tout-petits

"Brins d'éveil" géré par les professionnels du Relais petite enfance accueille les assistantes maternelles autour d'ateliers tout au long de l'année. L'espace nature aux abords de la structure est un lieu idéal en été pour la découverte des plantes aromatiques, des jeux d'eau...



© Antoine Billet

Nuit de la création

Cultures urbaines

Spectacles, expositions, musique, graff, breakdance, parkour... et encore bien d'autres surprises ludiques et interactives vous attendent dans les rues du centre-ville pour une soirée dédiée aux cultures urbaines.

Samedi 4 octobre de 18h30 à 23h.

Centre-ville. Accès gratuit.

Programme complet disponible à la mairie, bibliothèque et en ligne.

mairie-lamotteservolex.fr [salledespectacleSaintJean](https://www.facebook.com/salledespectacleSaintJean)

Conférence

La saga industrielle de Marcel Teppaz



L'association Connaissance du canton vous invite à découvrir Marcel Teppaz, créateur d'une entreprise phare de l'industrie lyonnaise des Trente Glorieuses. L'électrophone Teppaz, avec le microsillon 45 tours, est devenu un objet culte qui symbolisait la joie étourdissante de la jeunesse d'après-guerre.

Mercredi 22 octobre à 19h.

Salle de spectacle Saint-Jean. Entrée libre

connaissanceducanton.org



Film

"L'étrange pouvoir de Norman"

Le petit Norman est un garçon comme les autres, excepté qu'il peut voir les morts. Pour lui, c'est tout naturel, mais pour ses parents et ses compagnons de classe, c'est une source de moqueries infinies.

Vendredi 31 octobre à 15h. Salle de spectacle Saint-Jean. Dès 6 ans

Tarif : 4 €. Billetterie : à l'accueil de l'hôtel de ville (04 79 65 17 70) sur place le jour de la projection (dans la limite des places disponibles).

Infos service animation 04 79 65 17 77

mairie-lamotteservolex.fr

À noter également :

• Peinture et dessin

Lucy Watts et Graffmat proposent l'exposition "CONTE(xte)" à l'Atelier-Galerie de l'Épicerie, **jusqu'au 30 novembre.**

Infos 06 74 75 49 31.

• Exposition collective

"Tokyo Vibes" : pour découvrir la culture japonaise, **jusqu'au 20 décembre**, La Conciergerie.

Info conciergerie-art.com

• Ateliers d'écriture

Proposés par la bibliothèque, dès 16 ans, **samedis de 9h30 à 12h30, les 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre et 10 janvier.**

Inscription au 04 79 25 60 93 pour trois ateliers maximum.

• Don du sang

La collecte est organisée par l'amicale des donneurs de sang, salle Les Pervenches, **lundi 3 novembre et jeudi 11 décembre, de 15h30 à 19h.** Rendez-vous en ligne : dondesang.efs.sante.fr

Info 06 12 82 96 32.

• Bourse aux skis

Préparez votre saison d'hiver avec l'association "neige et montagne", gymnase de Leya **du 7 au 9 novembre.**

Info neige-et-montagne.org

• Spectacle musical et BD

Avec "Humains", partez dans la vallée de la Roya (entre France et Italie) où habitants et migrants vivent, se côtoient, s'aident. **Samedi 22 novembre à 19h**, salle de spectacle Saint-Jean.

Info et billetterie en ligne mairie-lamotteservolex.fr

• Marché du Père Noël

Rendez-vous en centre-ville les **29 et 30 novembre.**

Info mairie-lamotteservolex.fr

Retrouvez toutes les informations dans la publication "Infos Motteraines", en ligne www.mairie-lamotteservolex.fr sur Facebook, en téléchargeant l'application mobile de la ville.



"À la campagne, cultivons le respect"

L'expression "une petite ville à la campagne" est souvent employée pour La Motte-Servolex. L'espace agricole représente neuf-cent-vingt-trois hectares, soit un tiers du territoire motterain accueillant trente-et-un exploitants actifs. Les productions sont très diversifiées : élevage, vergers, céréales, maraîchage, fromage... Certaines fermes sont ouvertes au public pour de la vente en direct, favorisant ainsi les circuits courts. Les terres agricoles, espaces de travail pour les agriculteurs, sont proches des sentiers et des habitations. Cette proximité ne doit pas engendrer des conflits d'usage, mais plutôt inspirer le respect.

Au printemps, l'été, comme à l'automne, lors de vos promenades, soyez attentifs aux agriculteurs qui travaillent pour produire notre alimentation et préserver notre environnement.



Ne laissez pas vos déchets derrière vous, ils pourraient se retrouver dans mon alimentation.



Prenez soin de ramasser les crottes de chiens, le parasite de la néosporose présent dans les excréments nous provoque des maladies graves.



Veuillez respecter nos prés en refermant les clôtures pour éviter que je m'échappe.



Ne sortez pas des chemins, l'herbe que vous piétinez est notre alimentation.



Il est interdit de cueillir les fruits et légumes, respectez notre revenu et notre travail.

Le parc naturel du massif des Bauges, les agglomérations et communautés de communes limitrophes et la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc ont conçu des messages clairs pour les promeneurs, pour une meilleure compréhension des enjeux de l'agriculture et la bonne cohabitation dans les espaces ruraux.

La ville soutient les bonnes pratiques agricoles

- Dans le cadre de l'action "Agriculture et Biodiversité", la collectivité a participé à la plantation d'arbres isolés et de haies ainsi qu'à l'installation de nichoirs sur huit exploitations : cent un arbres, cinquante-sept arbres fruitiers, sept cent vingt-trois arbustes, seize nichoirs.
- La ville verse aux agriculteurs volontaires une subvention de 90 € par hectare de semi d'engrais verts (culture intermédiaire semée sur une parcelle agricole dans le but de fertiliser le sol, principalement via l'apport d'azote), mais également 150 €

par hectare de culture dérobée pollinique (culture intermédiaire favorable au sol, à la faune sauvage et aux abeilles) et de semi direct de culture sans labour (protection des sols). La ville propose aussi une subvention pour la plantation de haie vive en champ à hauteur de 4 € par mètre linéaire de haie plantée (espèces locales).

- En lien avec le conservatoire botanique national alpin, la ville a réintroduit des plantes messicoles (qui germent dans les moissons) en bordure d'exploitations. Riches en nectar, elles sont appréciées

des insectes pollinisateurs et favorisent le retour au bord des champs des oiseaux et petits animaux qui mangent les insectes ravageurs des cultures.

- La Motte-Servolex accueille la Foire bio des Savoie organisée par l'association ADABio.

- Le projet de maraîchage communal est lancé avec la récolte des premiers légumes biologiques pour les repas préparés par la cuisine municipale (pommes de terre, courges dès la rentrée de septembre).



"Des oiseaux la nuit" / Chanson folk à la bougie
Vendredi 20 mars à 20h.

Spectacle vivant : un partage d'émotions

Le 28 juin, lors du concert du groupe Safran, la ville lançait sa saison culturelle 2025/2026 dans un cadre bucolique, face aux montagnes sur la colline de l'église... Vous pouvez encore choisir vos idées de sorties culturelles, réserver vos places et même prendre un abonnement.

Envie d'exploration ?

Cette année, la programmation culturelle vous embarque sur la thématique de l'exploration. Les spectacles offrent des formes créatives et originales accompagnées d'un subtil mélange des disciplines. Ce croisement de styles est une porte grande ouverte à la découverte de nouveaux horizons ! Par exemple, avec le spectacle "Bien, reprenons", le 6 mars, vous êtes dans l'univers du théâtre, tout en touchant celui de la musique autour du récit autobiographique drôle et rythmé d'un musicien. À chaque lever de rideau, vous aurez l'occasion de partir à l'aventure pour explorer le monde sur les chemins de la poésie, des arts visuels, des récits, de la danse...

Désir de se réunir...

La ville souhaite également proposer des moments où il est possible de se retrouver en famille, des enfants aux grands-parents. Les spectacles très jeune public proposés, comme "Quand vient l'hiver" (le 10 janvier) ne sont pas réservés qu'aux tout-petits. L'émerveillement est garanti pour tous les âges. Le 19 décembre, "Corpus fantasticus" mêle la musique baroque et les portés de cirque, ces deux univers réunis permettent à chacun selon sa génération d'appréhender l'univers qu'il connaît le moins.

Alors, laissez vous tenter, choisissez vos spectacles et profitez d'une aventure unique...



"Impulls" / Théâtre gestuel et de matière
Vendredi 7 novembre à 20h.



"Viscum" / Danse contemporaine
Vendredi 6 février à 20h.

EN QUELQUES CHIFFRES

- **12** séances tout public programmées tous les **15** jours (hors vacances scolaires).
- **8** séances scolaires offertes à **1 200** enfants des **37** classes maternelles.
- **10** résidences de travail d'artistes locaux accueillies avec des répétitions publiques.
- **1** Nuit de la Création, sur le thème des cultures urbaines.
- **3** Soirées de la Villa, concerts en plein air.
- **des milliers** d'étoiles dans vos yeux !

Demandez le programme !

La plaquette de la saison culturelle 2025/2026 est disponible dans les lieux suivants : accueil de l'hôtel de ville, bibliothèque des deux mondes, maison de la musique et maison des associations. Vous pouvez la télécharger sur le site Internet de la ville www.mairie-lamotteservolex.fr [rubrique "votre mairie"/ "les publications municipales"]. N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons également vous l'envoyer par mail ou par courrier. Service culture 04 79 65 17 78 - culture@mairie-lamotteservolex.fr



Cuisine municipale

Dix ans !

Pour fêter sa première dizaine, la structure a ouvert ses portes au grand public et arbore également un nouveau nom "Cuisine de l'Épine". Les visites guidées ponctuées de dégustations offraient la possibilité aux visiteurs de découvrir les coulisses de la restauration municipale et les informations sur la réception des légumes bio en direct du maraîchage communal.

Neuf agents municipaux travaillent à la cuisine, ils préparent et livrent 970 repas par jour : 820 pour les groupes scolaires, 80 à l'EHPAD "Les Terrasses de Reinach" et 70 en portage de repas à domicile.

Accueil de jour

Faire une pause, être accompagné



Matinée cuisine avec les résidents du foyer d'adultes handicapés Le Noyer et les bénéficiaires de Parenthèses – Lundi 7 juillet.

Les professionnelles de la structure "Parenthèses" accueillent jusqu'à six bénéficiaires par jour. Les lundis, mercredis et vendredis sont dédiés aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Les mardis, et en nouveauté depuis peu les jeudis, sont réservés à celles et ceux atteints de la maladie de Parkinson. Les journées sont organisées avec différentes activités et discussions permettant de maintenir les capacités des participants, de développer le lien social et de garder confiance en soi.

Eco hameau



Les premiers habitants sont arrivés dès le mois de juin dans le bâtiment réalisé par le promoteur Bouygues, baptisé "Terres de Laya".

Petite enfance



La crèche Milipom' vient de renouveler ses équipements dans l'espace repas avec du matériel favorisant l'échange entre les professionnelles et les tout-petits : petits matelas au sol avec dossier, tabourets à roulettes...

Rentrée associative



Samedi 6 septembre, la journée des associations a permis au public de s'informer et de s'inscrire. Tout au long de l'année, vous pouvez contacter la Maison des associations au 04 79 65 17 79.

LES MARIAGES À LA MOTTE-SERVOLEX

JUIN 2025

- 14** / Fabienne ARNOLDI et Sylvain SCHNEIDER
Noellie PACCARD et Yannick VUILLERMET
28 / Maddy COLOMINE et Pierre LEGROS
Caroline VERNIER et Frédéric PESAVENTO

JUILLET 2025

- 05** / Bianca-Vasilica BEJAN et Catalin OJOG
Marie BIERLAIRE et Martin HORRAS
26 / Marion CARPENTIER et Guillaume COMBAZ

AOÛT 2025

- 16** / Charlène KNOLL et Stéphane LETELLIER
23 / Julie SOUBEYRAND et Sébastien BAROZZI
Cécile FRANCESCATO et Clément METIVIER
30 / Ambre THOMAS et Florian HELIES

SEPTEMBRE 2025

- 06** / Nathalie VIVET et Alain CHAMBREY

LES NOUVEAUX-NÉS

MAI 2025

- 17** / Amaya GOBLET LANGLOIS
20 / Lino LEROY
23 / Margaux DUTREIGE
25 / Thomas LEMOINE CANNELLA

JUIN 2025

- 08** / Ariane BLOQUEL GOSSELIN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

JUIN 2025

- 17** / Marie-Claude GHERARDI née COLLOT
22 / Serge KHAÏR
24 / Kévin MÉNARD
28 / Michel LEVÊQUE

JUILLET 2025

- 02** / Claudine HURSTEL née LEBRUN
07 / Bounmy MANGALA née PHANTHACHITH
12 / Marc VIRET
19 / François DURAND
Robert MICHELLIER
20 / Ghislaine LOPEZ née BOULETIN
Renée CRUON née PICCONE
22 / Denise HUFFSCHMITT née BUTTIN
28 / Odile MARTIN
30 / Hervé MORA

AOÛT 2025

- 07** / Bernard BORNARD
Vincent CATANIA
11 / Marie-Louise MICHELLIER née MATHIEU
12 / Marcel HENE
13 / Francia PACHOUD née FRANCONY
14 / Guy HÉREAU
22 / Martial ALGUDO
23 / Micheline MASSONNAT née EMERY
27 / Maurice HELME
31 / Albert NOZET

SEPTEMBRE 2025

- 02** / Gabrielle AYMARD née BLOT

Cérémonies

Vous avez un événement à célébrer ou une démarche à formaliser ? Mariage, PACS, parrainage civil... Le service état-civil est votre interlocuteur.

Passeports et cartes d'identité

C'est la rentrée et vous allez peut-être partir en voyage scolaire dans l'année, passer un examen, un concours ? Alors, pensez dès maintenant à vérifier vos documents d'identité pour anticiper les démarches de demandes ou de renouvellement et prenez rendez-vous à la mairie avant la fin de validité de vos documents.

- Rendez-vous en ligne possible sur deux plateformes au choix :
rendezvouspasseport.ants.gouv.fr
app.synbird.com
- Effectuez une pré-demande sur le site **service-public.fr**

Les nouvelles du conseil municipal

Séance du 8 juillet

- Plusieurs délibérations pour des subventions exceptionnelles aux associations suivantes : Rugby club motterain, Union musicale et WerNix studio.
- Adhésion à l'association Passeport du Civisme.
- Dénomination de la cuisine municipale "La cuisine de l'Épine".
- Avis de la commune sur le dossier d'enquête publique au sujet des travaux de protection contre les inondations et la restauration écologique de la Leysse en aval.
- Reconstruction d'un local pour l'association Pétanque motteraine.
- Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la SPL OSER pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Alphonse de Lamartine.
- Constitution du comité de pilotage dans le cadre de la démarche de labellisation "Territoire engagé pour la transition écologique / Climat-air-énergie" 2025/2029.
- Maraîchage communal : versement d'un acompte aux Triandines pour l'exercice 2025.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité. Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Infos : www.mairie-lamotteservolex.fr

CONTACT

Service état-civil 04 79 65 17 71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi
de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi
de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Samedi
de 8h15 à 11h45.

C'est ma ville en images



Festival de folklore : Mexique et Slovaquie – Jeudi 10 juillet.



Loto intergénérationnel à l'EHPAD
Les Terrasses de Reinach – Lundi 18 août.



Fête de la musique : dix scènes, vingt groupes – Vendredi 20 juin.



Visite de pré-rentree dans les écoles
publiques de la ville – 28 et 29 août.



Lancement de la saison culturelle – Samedi 28 juin



Le Relais pour la vie organisé en partenariat
avec La Ligue contre le cancer – 14 et 15 juin.



Activités proposées par le service jeunesse
cantonal, cet été au Local jeunes.



École de musique : concerts
du 13 juin au 4 juillet.